

FICHE D'INFORMATION CONGRÈS **Inscription pour un congressiste : 890 €** **Inscription pour un couple de congressistes : 1 680 €** **L'inscription comprend** : Accès à toutes les sessions du programme scientifique, les déjeuners et les pauses du congrès, la séance des posters ainsi que le cocktail de bienvenue du vendredi et le cocktail d'înatoire du dimanche. **Optionnel : Inscription à la journée de Cas Cliniques au Centre Hospitalier : 30 €**Titre : Docteur Professeur Madame MonsieurSpécialité : ORL Pneumologie AutreNom : Prénom : Adresse de correspondance souhaitée : Cabinet Hôpital Domicile Autre.....Adresse : Code Postal : Ville : Pays : Tél. : Email : Télécopie : Mobile : **ACCOMPAGNANTE**Assite au congrès Oui NonTitre : Nom (s) : Prénom (s) : **MOYENS DE PAIEMENTS**

- i. Le paiement sécurisé en ligne, sur le site Internet : www.congres-cop.org
- ii. Par transfert bancaire : Editiel Ltée - MALAKOFF R GAUCHE ENT (03529)
IBAN : FR76 3000 3035 2900 0200 0721 782 - SWIFT CODE : SOGEFRPP
N° de compte : 00020007217

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018, la société Editiel Ltée en qualité de responsable de traitement, est amenée à effectuer des traitements sur les données renseignées dans ce formulaire pour les finalités suivantes :

- i. Inscription et suivi d'inscription au Congrès d'Orl, de pneumologie et du Sommeil cité en en-tête de ce formulaire, mais également dans le cadre d'envois d'informations scientifiques, de propositions de participation et d'invitations à des réunions et congrès médicaux organisés par la société Editiel Ltée.
 - ii. La communication des données du formulaire est obligatoire pour pouvoir procéder à votre inscription au Congrès d'Orl, de Pneumologie et du Sommeil. Dans le cas où vous choisissez de ne pas communiquer vos données, alors nous ne serions pas en mesure de pouvoir procéder à votre inscription.
 - iii. Les informations recueillies dans ce formulaire sont hébergées, par la société Editiel Ltée, sur un serveur informatique sécurisé à l'Île Maurice. Le destinataire de vos données est le service administratif de la société Editiel Ltée, ainsi que certains sous-traitants tiers de confiance, le cas échéant. Vos données sont utilisées par la société Editiel Ltée dans le cadre de communications événementielles et scientifiques, en partenariat pour certains projets avec des acteurs reconnus du domaine de la santé.
 - iv. Les données seront conservées le temps nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées et dans le respect de la réglementation en vigueur.
- Je ne souhaite pas recevoir d'informations scientifiques et événementielles concernant le Congrès d'Orl, de pneumologie et du Sommeil.
- Je ne souhaite pas recevoir d'informations scientifiques et événementielles de la part de la société Editiel Ltée.

AÉRIEN • À PARTIR DE 1 295 € LE BILLET D'AVION

Des forfaits sur mesure sont proposés, sans restriction de dates prédéfinies, entièrement adaptables à vos besoins. Ces offres sont valables sur différentes compagnies aériennes telles qu'Air France et Air Mauritius (opérant conjointement sur la ligne Paris-Maurice), ainsi qu'Emirates, Turkish Airlines et Air Austral.

Le choix de la compagnie aérienne revient entièrement aux congressistes.

TRANSFERTS À L'ÎLE MAURICE • Aéroport / Hôtel / Aéroport

- Transfert aéroport / hôtel / aéroport en voiture privée (2 personnes maximum) : 140 €
- Transfert aéroport / hôtel / aéroport en voiture privée (3 personnes maximum) : 165 €
- Transfert aéroport / hôtel / aéroport en mini-bus privé (4 - 7 personnes maximum) : 220 €

Il est nécessaire de communiquer les horaires et le numéro de vol pour les voyages hors dates programmées.

HÉBERGEMENT

Plusieurs options d'hébergement sont proposées dans le cadre du congrès : les hôtels **Trou aux Biches, Victoria et Canonnier du Beachcomber** ainsi que **Westin Turtle Bay**, à l'Île Maurice.

Pour toute demande de réservation, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer vos dates de séjour ainsi que l'hôtel de votre choix

Les chambres seront attribuées selon le principe du **premier arrivé, premier servi**

LE CANONNIER, BEACHCOMBER**Catégorie Standard - tarif par nuit en demi-pension**

Chambre simple : 255 € Early check-in : 100 % du tarif d'une nuit
Chambre double : 300 € Late check-out jusqu'à 18h00 :
50 % du tarif d'une nuit

Catégorie Supérieure - tarif par nuit en demi-pension

Chambre simple : 275 € Early check-in : 100 % du tarif d'une nuit
Chambre double : 325 € Late check-out jusqu'à 18h00 :
50 % du tarif d'une nuit

LE VICTORIA, BEACHCOMBER**Catégorie Supérieure - tarif par nuit en demi-pension**

Chambre simple : 265 € Early check-in : 100 % du tarif d'une nuit
Chambre double : 315 € Late check-out jusqu'à 18h00 :
50 % du tarif d'une nuit

Catégorie Deluxe - tarif par nuit en demi-pension

Chambre simple : 285 € Early check-in : 100 % du tarif d'une nuit
Chambre double : 335 € Late check-out jusqu'à 18h00 :
50 % du tarif d'une nuit

LE TROU AUX BICHES, BEACHCOMBER**Catégorie Junior Suite - tarif par nuit en demi-pension**

Chambre simple : 400 € Early check-in : 100 % du tarif d'une nuit
Chambre double : 480 € Late check-out jusqu'à 18h00 :
50 % du tarif d'une nuit

LE WESTIN TURTLE BAY**Catégorie Junior Suite - tarif par nuit en demi-pension**

Chambre simple : 397 € Early check-in : 100 % du tarif d'une nuit
Chambre double : 417 € Late check-out jusqu'à 18h00 :
100 % du tarif d'une nuit

Catégorie Turtle Bay Junior Suite - tarif par nuit en demi-pension

Chambre simple : 422 € Early check-in : 100 % du tarif d'une nuit
Chambre double : 447 € Late check-out jusqu'à 18h00 :
100 % du tarif d'une nuit

Catégorie Wellbeing Suite - tarif par nuit en demi-pension

Chambre simple : 455 € Early check-in : 100 % du tarif d'une nuit
Chambre double : 472 € Late check-out jusqu'à 18h00 :
100 % du tarif d'une nuit

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - EDITIEL

1. Conditions d'annulation Congrès & Transferts

Toute annulation devra être notifiée par écrit. Des frais d'annulation seront appliqués selon le barème suivant :

- i. 1^{er} mars au 31 mai : 30 % sont dûs
- ii. 1^{er} juin au 31 août : 70 % sont dûs
- iii. 1^{er} septembre au 2 décembre : 100 % sont dûs

1. Conditions de réservation Aérien

- i. Le billet d'avion n'est ni modifiable et ni échangeable une fois émis.
- ii. Les taxes d'aéroport sont incluses dans le tarif du billet. À l'émission des billets d'avion, la compagnie aérienne peut augmenter ses taxes. Dans ce cas, la différence vous sera demandée sur justificatifs émanants de la compagnie aérienne.
- iii. L'attribution des places d'avion, effectuée par la compagnie aérienne, se fera en fonction des disponibilités au moment de l'émission des billets d'avion.
- iv. Les assurances : annulation séjour ou aérien, vol ou détérioration de bagages, rapatriement sanitaire, ne sont pas incluses.
- v. Editiel recommande fortement aux congressistes de prendre leur propre assurance de voyage.

1. Conditions d'annulation Aérien

- i. Un remboursement partiel ou total du billet d'avion une fois émis n'est en aucune façon possible, quelle que soit la raison de la demande.
- ii. Un remboursement partiel ou total du pré et/ou du post acheminement, n'est en aucune façon possible, une fois le billet d'avion émis, quelle que soit la raison de la demande.

2. Conditions d'annulation Hébergement

- i. Toute annulation de réservation, 90 jours avant la date d'arrivée : aucun frais d'annulation ne sera retenu.
- ii. Toute annulation de réservation, entre 89 et 60 jours avant la date d'arrivée : 60% de frais d'annulation du séjour total seront retenus.
- iii. Toute annulation de réservation, entre 59 et 30 jours avant la date d'arrivée : 85% de frais d'annulation du séjour total seront retenus.
- iv. Toute annulation de réservation, 29 jours avant la date d'arrivée : 100% de frais d'annulation séjour total seront retenus.
- v. Tout départ hâtif et/ou No Show ne pourra induire un quelconque remboursement.
- vi. L'hôtel se réserve le droit d'attribuer les chambres en fonction des disponibilités au moment de l'arrivée.

LES RESPONSABILITES D'EDITIEL

Editiel intervient en qualité d'organisateur de congrès (PCO – Professional Congress Organiser) et agit en tant que facilitateur auprès des différents prestataires de services, notamment (sans que cette liste soit limitative) : compagnies aériennes, établissements hôteliers, services de transferts.

À ce titre, Editiel agit exclusivement en qualité d'intermédiaire et ne saurait être tenu pour responsable, à quelque titre que ce soit, des manquements ou incidents imputables à ces prestataires tiers. En particulier, Editiel ne peut être tenu pour responsable des désagréments indépendants de son contrôle, tels que :

- i. **Les transports aériens**, y compris mais sans s'y limiter : retards, annulations, modifications d'horaires ou de vols, inexécution totale ou partielle des prestations par la compagnie aérienne, ainsi que perte, vol ou détérioration de bagages, survenant avant, pendant ou après le voyage.
- ii. **L'hébergement**, y compris mais sans s'y limiter : accidents corporels survenus au sein de l'hôtel ou de ses dépendances, vols, perte ou détérioration de biens personnels, ou toute autre réclamation liée au séjour.

Toutefois, Editiel et son personnel s'engagent à assister les participants confrontés à des difficultés avec les prestataires susmentionnés, dans la limite de leurs moyens et sans que cela ne constitue une obligation de résultat ni n'implique une quelconque reconnaissance de responsabilité.

1. Annulation ou report du congrès – Cas de force majeure

En cas d'annulation du congrès pour cause de force majeure (épidémie, pandémie, restrictions sanitaires, mouvements sociaux, catastrophes naturelles, décisions gouvernementales, etc....),

Les conditions d'annulation des différents prestataires concernés (compagnies aériennes, hôtels, transferts) s'appliqueront, ainsi que celles d'Editiel pour les inscriptions. Si la tenue du congrès devient impossible ou gravement compromise de le cadre événement de la force majeure, Editiel se réserve le droit de reporter l'événement à une date ultérieure. Dans ce cas, deux options seront proposées aux participants :

- i. Le report de l'inscription réglée à Editiel à l'édition suivante.
- ii. Le remboursement des prestations réglées à Editiel, sur demande expresse formulée dans un délai de deux (2) semaines suivant la notification du report.

À défaut de réponse dans ce délai, les montants versés seront reportés sur l'édition suivante.

2. Bulletin d'inscription / Fiche d'information du congrès

L'envoi du bulletin d'inscription ou de la fiche d'information dûment complétée à l'organisateur du congrès constitue une étape préalable au processus d'inscription. Toutefois, cela ne consiste pas à une confirmation d'inscription. Il est nécessaire d'attendre une réponse de l'organisateur confirmant votre inscription.

3. Modification du programme scientifique

Editiel et le comité scientifique se réservent le droit d'apporter toute modification au programme, aux intervenants ou aux horaires du congrès.

4. Protection des données personnelles (RGPD)

Les données personnelles collectées dans le cadre de l'organisation du congrès sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de ses données.